



---

## AVIS PUBLIC

### DÉROGATION MINEURE

**Propriété sise au 33, rue du Lac (lot projeté 6 583 896 du cadastre du Québec)**

La population est avisée qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le lundi 5 février 2024 à 19h00, le conseil municipal statuera sur la demande suivante :

- Rendre réputées conformes :
  - o la construction d'un bâtiment accessoire isolé;
  - o la superficie du bâtiment à 133 m<sup>2</sup> au lieu de 100 m<sup>2</sup>;
  - o la hauteur du bâtiment à 7 mètres au lieu de 4 mètres.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre lors de cette séance.

Donné à Maniwaki, le 17 janvier 2024.

---

Louise Pelletier, greffière

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, greffière adjointe de la Ville de Maniwaki certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'hôtel de ville, à la bibliothèque, au Centre Sportif Gino-Odjick, sur le site internet et sur la page Facebook de la Ville de Maniwaki.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 17<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2024

---

Louise Pelletier, greffière